

COMITE DIRECTEUR

Le 26 août 2022 – Visioconférence

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier
Vincent BUSSER	Secrétaire Général
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale-Adjointe (Partiellement)
Arnaud TIXIER	Vice-Président
Anne TOLLARD	Vice-Présidente
Audrey DALL'ACQUA	Membre du bureau fédéral
Myriam GOUDET	Membre du bureau fédéral
Philippe LOT	Membre du bureau fédéral
Guylaine MARCHAND	Membre du bureau fédéral
Richard MOUCHEL	Membre du bureau fédéral

Jérémie AZOU	Membre du comité directeur
Hugo BEUREY	Membre du comité directeur
Brigitte BLAISE	Membre du comité directeur
Eleanor FORSHAW	Membre du comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
Emma LUNATTI	Membre du comité directeur
Fabrice MOREAU	Membre du comité directeur
Erika SAUZEAU	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur

Total : 21 présents

Assistent :	Sébastien ROURE	Président de la commission avron indoor
	Caroline AUTOUR	Secrétaire de Direction
	Vanessa LÉTÉ	Secrétaire de Direction

Excusés :	Sébastien VIEILLEDENT	Directeur Technique National
	Bénédicte OUVRY	Vice-Présidente
	Cédric BERREST	Membre du comité directeur
	Claude DUBOULOZ	Membre du comité directeur
	Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
	Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
	Arnaud JUILLET	Membre du comité directeur
	Francis PELEGRI	Membre du comité directeur
	Soizick PEROT	Membre du comité directeur
	Alain WACHE	Membre du comité directeur

Le Président ouvre la séance à 19h00.

1/ Approbation du procès-verbal du comité directeur du 27 juin 2022

V. Busser soumet à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 27 juin 2022.

LE PROCÈS-VERBAL DU 27 JUIN 2022 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (19 présents).

2/ Point financier

F. Banton informe que I. Dubuc est en arrêt suite à un accident de travail induisant une perturbation du fonctionnement du pôle comptabilité.

Le Trésorier remercie A. Guedj pour sa disponibilité et réactivité durant cette période.

La trésorerie disponible est de 1 212 417 euros soit 73,48 jours de fonctionnement, disponibilité supérieure à 2021.

Bon nombre de dépenses ont été engagées et les recettes liées aux licences ne sont pas encore enregistrées.

La trésorerie est saine.

Concernant le suivi budgétaire :

- Haut niveau : toutes les dépenses engagées laissent entrevoir une baisse des dépenses par rapport au budget prévisionnel de 2 à 3%.
- Développement et fonctionnement général : prévisions respectées telles que présentées à fin juin 2022

Au niveau des licences, l'arrêté au 31 août fait état de :

- 35 354 licences A en 2022 (soit + 11,07 % en 2021 et -2,28 % en 2019)
Nous sommes encore sur une baisse de 1 à 2% par an, constatée depuis 2017.
- toutes licences confondues : 44 209 licences pour un report en 2019 à 44 896 licences.
La perte de licences A est en partie compensée par les licences D.

3/ Réglementation sportive 2023 (Annexe 1)

• Indoor

S. Roure intervient sur les perspectives d'évolution des règlements World Rowing pour l'indoor :

- ajout d'une catégorie de moins de 21 ans
- transformation des J en U
- catégorie élite : senior et master de 30-39 ans
- découpage par tranches de 5 ans à partir de 40 ans
- plus de 70 ans (FFA découpage jusqu'à plus de 80 ans)

Il indique que ces modifications impactent le code aviron indoor de la fédération.

D'autre part, concernant les régates indoor connectées, une réflexion est nécessaire car le code actuel des régates n'est pas adapté à ces événements.

V. Busser précise que le bureau souhaite attendre le congrès FISA du 24 septembre pour se positionner, soit par le maintien de la réglementation sportive 2023 en l'état soit par des modifications de la page du championnat de France indoor dans la RS 2023 entraînant également des modifications de l'annexe 7-3 qui seront à voter lors du comité directeur du 22 octobre.

S. Roure remarque que l'évolution de la réglementation internationale soulève deux points litigieux : est-ce que les nouvelles catégories proposées seront pérennes ? Ces modifications de catégories correspondent-elles à une dynamique de notre fédération ? Le nouveau découpage de catégories engendre la délivrance de nouveaux titres lors des championnats, une nouvelle configuration de la base informatique des résultats.

E. Forshaw s'interroge sur l'obligation de la FFA à faire correspondre les catégories FFA avec les catégories WR.

V. Busser indique qu'un temps de réflexion est nécessaire. Un point sur la réglementation sera effectué suite au Congrès WR.

• **Aviron de rivière**

P. Lot rappelle que les quotas de zones sont basés sur les résultats sportifs de chaque zone sur les 3 dernières saisons sportives et des championnats de France 2022.

Pour les J16, les quotas restent identiques pour 2023 :

SE : 9 bateaux qualifiés

SO : 4 bateaux qualifiés

NO : 7 bateaux qualifiés

NE : 4 bateaux qualifiés

Pour les J14, des quotas sont prévus :

SE : 9 bateaux qualifiés

SO : 4 bateaux qualifiés

NO : 8 bateaux qualifiés

NE : 3 bateaux qualifiés

Discussion :

S. Roure : Pourquoi prendre en considération l'année 2021 car bon nombre de clubs n'ont pu participer au championnat ?

P. Lot rappelle que les championnats de France 2021 se sont déroulés normalement sans restriction, Les bateaux finalistes de chaque zone ont été pris en compte dans le calcul des quotas.

A. Tixier : une réflexion sur les quotas, selon le nombre de licenciés par catégorie et non sur les quotas sportifs, doit être engagée.

P. Lot : ce critère est retenu pour les quotas de ligue pour participer aux zones.

S. Roure constate que sur le classement jeune 2021, dans les 10 premiers clubs, 30% sont issus de la zone NE.

P. Lot précise qu'un projet de nouveau classement jeune sera présenté par la commission des compétitions lors du prochain comité directeur.

• **Calendrier national 2023**

P. Lot propose une nouvelle modification du calendrier national, document dans lequel n'avait pas été intégré la régates de sélection U19/U23.

Par conséquent, il est proposé d'avancer aux 10 et 11 juin 2023 les championnats inter-régionaux.

S. Roure regrette que la saison se termine le 11 juin pour bon nombre de J14 non qualifiés au championnat national.

V. Busser : la problématique est de ne pas avoir assumé le fait que les J14 devaient s'arrêter aux zones comme initialement prévu dans la proposition du programme jeune pour éviter la championnate.

P. Lot rappelle que l'objectif des J14 n'est pas de se qualifier au championnat national jeune. Il est important de les former.

Une discussion en découle.

A.Tixier : Le projet initial pour les J14 a été dévoyé.

Il faut relancer nos zones et avoir le courage de le faire. Il est nécessaire de réfléchir sur un système plus coordonné entre les zones, les manifestations nationales...

V. Busser rappelle qu'une réflexion profonde sur notre offre de championnats et notre calendrier doit être initiée.

P. Trichet demande s'il n'avait pas été envisagé de maintenir une régates unique de sélection J16, U19, U23.

Cette régates est seulement destinée aux sportifs souhaitant intégrer les équipes de France et impacte le calendrier national.

• **Réglementation sportive**

P. Lot précise qu'il a été ajouté à la page 3 CE QUI CHANGE : les droits d'inscription ne sont pas remboursés en cas d'annulation de la manifestation.

Le bureau fédéral, devant la répétition des annulations des manifestations, réfléchit à la mise en place d'assurances annulation.

• **Aviron de mer**

R. Mouchel présente la page dédiée aux championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et Senior. Il précise que le lieu de la manifestation n'est pas encore défini.

La réunion des chefs de bord est remplacée par une réunion des délégués.

Pour les catégories, les intitulés World Rowing ont été retenus.

Concernant les systèmes de qualification et grilles de progression, il est à noter deux changements :

"Jusque 20 participants, les épreuves sénior et master se déroulent au sein de la même course. Au-delà les épreuves sont dissociées."

Par ailleurs, le classement mer des clubs est présenté incluant désormais le beach rowing et les épreuves J18.

La phrase indiquée comme suit n'étant pas claire : *"cumul des points obtenus sur les 4 régates labellisées apportant le plus de points au club plus une compétition de Beach Rowing dans deux épreuves seniors et deux épreuves juniors. Pour les manifestations de Beach Rowing, les épreuves solos femme & homme, double mixte et quatre de couple mixte seront considérées pour les seniors et solo femme & solo homme, double homme & double femme et double mixte pour les juniors."* Elle est modifiée en reprenant uniquement les catégories précisées dans le tableau.

Suite aux commentaires des clubs lors des derniers championnats mer concernant la grille horaire, un programme prévisionnel est annexé.

E. Forshaw : le programme prévisionnel est resté sur un vendredi et un samedi. Est-il envisagé de le déplacer sur un samedi et un dimanche ?

S. Roure : concernant la régata Open du vendredi. Ne peut-il pas y avoir obligation de faire courir des séries le premier jour, quel que soit le nombre d'engagés, au cas où il ne peut y avoir de finales et se baser sur le temps des séries dans le cas d'annulation.

Une réflexion sera engagée sur la suppression de la journée de réserve et l'introduction de séries pour toutes les manifestations nationales.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A 20 POUR ET 1 CONTRE (21 présents) LES QUOTAS PROPOSES POUR LES J14 ET J16.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A 20 POUR ET 1 ABSTENTION (21 présents) LE CHANGEMENT DE DATES DES CHAMPIONNATS INTERREGIONAUX AUX 10 ET 11 JUIN 2023.

LA RÈGLEMENTATION SPORTIVE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT 2023 J18 ET SENIOR EST APPROUVÉE A L'UNANIMITE (21 présents)

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE (21 présents) LE CLASSEMENT MER DES CLUBS TEL QUE PRESENTE.

4/ Point DTN/DG

Un point sur les ressources humaines est effectué par V. Busser :

- départ de Ilana Machado, chargée de communication.
- la mission de Maxence Schneider en tant que Responsable communication a pris fin le 22 juillet.
- la fédération a accueilli au sein du Pôle Marketing et Communication : Manon Cottrel, nouvelle Responsable communication, et Romain Gauthier, nouveau Chargé de communication.
- trois apprentis viendront rejoindre le service dès septembre 2022 : une graphiste, un chargé vidéo et un chargé de marketing/événementiel.
- embauche de G. Pontois qui sera en charge de l'handi-aviron. Il interviendra sur l'équipe paralympique et sur des actions de formation et de développement.
- départ de M. Lefebvre, apprentie au service formation.

5/ Modification des annexes suivantes du Règlement Intérieur

- **Annexe 7.3 – Code des compétitions d'aviron indoor**

Ce document ne sera pas étudié en séance. Le bureau fédéral ayant souhaité attendre la tenue du Congrès FISA qui traitera du changement des catégories dans les compétitions mondiales d'aviron en salle.

V. Busser propose que ce document soit présenté lors du prochain comité directeur du 21 octobre

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE (21 présents).

• **Annexe 8 - Règlement de l'arbitrage (Annexe 2)**

Une modification mineure portant sur la tenue des arbitres est apportée.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE (21 présents) LE REGLEMENT DE L'ARBITRAGE TEL QUE PRESENTE.

• **Annexe 9 - Règlement des mutations (Annexe 3)**

A. Tixier rappelle que le comité directeur du 27 juin a entériné les indemnités de mutation pour les sportifs inscrits sur les listes ministérielles des sports avec les intitulés ministériels.

Il est donc proposé des modifications au règlement des mutations avec prise en considération des nouveaux intitulés.

P. Trichet demande si le contenu de la liste espoir est déterminée par la FFA.

A. Tixier répond positivement.

P. Trichet s'interroge sur l'utilité de verrouiller les mutations des athlètes en reconversion pendant 2 ans et identiquement pour les espoirs ?

A. Tixier rejoint P. Trichet sur les athlètes en reconversion mais pas pour les espoirs. Faciliter ces transferts pour les espoirs favoriseraient le regroupement des meilleurs dans une même structure.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A 20 POUR ET 1 ABSTENTION (21 présents) LE REGLEMENT DES MUTATIONS TEL QUE PRESENTE.

7/ Dossiers en cours

En préambule, M. Scotton rappelle aux présidents des commissions les modalités de fonctionnement de ces organes.

Les présidents des commissions seront sollicités pour le bilan des actions, des objectifs, des engagements et faire le point sur l'avancée du projet fédéral 2020.2024.

Chaque commission fera la synthèse des actions engagées et indiquera les projets en précisant leur réalisation (à cours, moyen ou long terme).

V. Busser informe que la DTN dressera un point d'étape des actions sur le projet fédéral 2020/2024 au bureau fédéral puis au personnel fédéral.

• **Commission aviron indoor :**

C. Vandenberghe, sur demande de S. Roure, propose suite à la démission de R. Ruban un nouveau membre : J. Jounot.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE CETTE PROPOSITION (21 présents).

S. Roure indique que la commission souhaite ouvrir l'inscription aux 7 défis capitaux aux catégories J13 et J14.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE CETTE PROPOSITION (21 présents).

L'introduction de ces catégories aux 7 défis capitaux sera effective dès 2022 si le budget et le programme du développeur le permettent.

• **Commission relation FFA et présidents de clubs et de comités départementaux :**
C. Vandenberghe, sur demande de A. Juillet, propose un nouveau membre : Y. Lamarque.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE CETTE PROPOSITION (21 présents).

8/ Questions administratives

• Mise en sommeil

Just Row It (Ligue Nouvelle-Aquitaine)

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (21 présents).

9/ Questions diverses

• Travaux siège fédéral

Un travail sur le réaménagement et l'accessibilité du siège fédéral est initié.
Des demandes de subventions ont été réalisées.

• Partenaire nutrition

H. Beurey revient sur son intervention lors du comité directeur du 6 mai et souhaite savoir comment le partenariat a-t-il été géré ?
Le bureau fédéral n'a pas eu de réponse. Le président sollicitera à nouveau le DTN sur ce sujet.

• Championnat d'Europe

E. Sauzeau remercie, au nom de l'équipe paralympique, S. Barathay, en charge de la logistique des équipes de France.
L'équipe paralympique ayant, pour la première fois, les mêmes prestations que l'équipe OLY lors de ses déplacements.

Le comité directeur adresse toutes ses félicitations aux équipes suite aux championnats du monde et d'Europe et tous ses encouragements aux équipes OLY et PARA en préparation au championnat du monde de Racice.

• Row to olympics

C'est un projet innovant mené par la FFA et plus particulièrement par Gaël Depierre : "Row to Olympics" - "Ramons vers les jeux".

Cet événement regroupe 240 rameurs J14 issus de 7 pays : Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Hongrie, Serbie et République Tchèque.

• **Classement des clubs**

Le bureau fédéral avance sur ce dossier afin que le classement soit plus lisible.

• **Réunion avec les présidents de ligues**

Le 3 octobre 2022 à 19h00 en visioconférence.

• **Prochaines réunions du comité directeur :**

Le 22 octobre 2022 de 9h à 16h au siège de la FFA.

L'ordre du jour est levé à 20h50.



Vincent Busser
Secrétaire Général

Diffusion : Comité directeur, Présidente de ligue, Présidents de ligues, S. Vieilledent – DTN/DG -